



PRIX DEPARTEMENTAL DU PAYSAGE - 2017

Le livret des lauréats



A partir de 2006, date à laquelle la Convention européenne du paysage entre en vigueur en France, le Département de la Gironde décide d'adopter les principes et recommandations de ce traité et de s'engager pleinement dans une Politique paysagère. Il reconnaît en particulier le principe selon lequel « le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, environnemental et social, et qu'il constitue une ressource favorable à l'activité économique dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois ».

Depuis maintenant dix ans, le Département conduit une action publique qui a pour objectif de préserver la capacité et la qualité d'accueil, en garantissant l'équilibre écologique et paysager du territoire départemental.

En 2017, guidé par cette même ambition, le Département de la Gironde fait le choix d'innover et de créer le Prix Départemental du Paysage. Ce Prix récompense les initiatives paysagères exemplaires sur le territoire girondin, en prenant en compte les atouts territoriaux, les ressources naturelles, et les spécificités paysagères locales. Seront ainsi valorisées les démarches globales et innovantes qui mettent en avant l'intérêt sociétal du paysage.

Cette première édition récompense des projets d'aménagements paysagers ou manifestations réalisés par des collectivités qui ont bénéficié du soutien financier du Département à travers le « dispositif en faveur de la valorisation des paysages ».

Le Président du Département
Jean-Luc Gleyze

LES LAUREATS DU PRIX DEPARTEMENTAL DU PAYSAGE - 2017

Commune de LORMONT, Création du parc de l'Ermitage.

Maître d'œuvre - Graziella Barsacq Paysagiste concepteur.

Commune de CAZALIS, Aménagement paysager du centre bourg.

Maîtres d'œuvre - Sébastien Riquois Paysagiste concepteur, Christine Klingebiel Architecte.

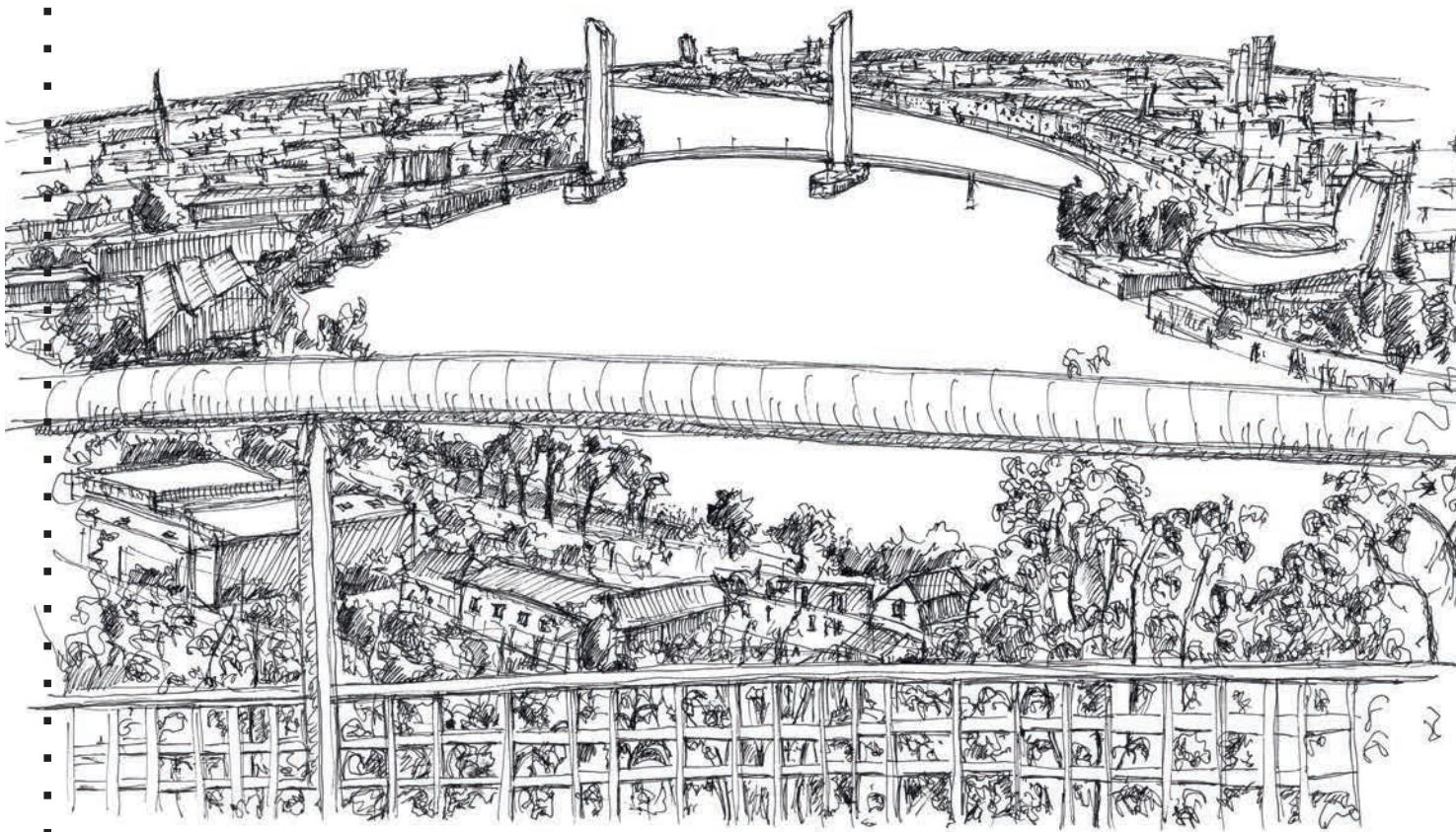
Commune de QUINSAC, associée à CAMBLANES ET MEYNAC et SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX,

Manifestation artistique Point de vue.

Commissaire d'exposition - Jacques Franceschini.

Commune de CARTELEGUE, Réaménagement des espaces publics de la mairie.

Maîtres d'œuvre - Guillaume Laizé et Emmanuel Prieur – Paysagistes concepteurs.



Prix départemental du paysage 2017.

Commune de LORMONT pour la « Création du parc de l'Ermitage » - Parc des Coteaux de Garonne.

La réhabilitation d'un ancien site industriel a permis de transformer un site, au cœur des coteaux de Garonne, en un lieu de quiétude où la biodiversité et un paysage de qualité ont pu retrouver une place privilégiée.





Prix départemental du paysage 2017.

Le prix départemental du Paysage a été attribué à la commune de CAZALIS pour la réhabilitation de ses espaces publics. Ce projet a permis de révéler toutes les qualité paysagère des bourgs de la lande girondine.





Prix départemental du paysage 2017.

Commune de QUINSAC

associée aux communes de CAMBLANES ET MEYNAC et SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX :

Le prix Départemental du paysage a été attribué pour la mise en oeuvre de la manifestation paysagère et culturelle " Points de vue ". Cette démarche de territoire, créée autour d'oeuvres artistiques, a permis de valoriser les paysages et le patrimoine de la commune.

Artiste : Dominique Pichou. Photographie : Elsa Abégilé.





Prix départemental du paysage 2017.

Commune de CARTELEGUE pour « le projet paysager réalisé autour des espaces publics de la mairie dans le cadre de la Convention d'aménagement de bourg ».

La réalisation des jardins de la mairie a permis de créer un espace paysager de qualité en lieu et place d'une grande zone de stationnement.





Direction de l'Environnement